

**Province de Québec  
MRC d'Abitibi-Ouest  
Municipalité d'Authier**

À la 8e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 20 août 2018, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Madame Cindy Demers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur Richard Coulombe

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

**PÉRIODE DE SILENCE**

No-92-20-08-18

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Yvon Gagné , d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

**Adopté**

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 10 juillet 2018;
- Adoption des comptes;
- Élection partielle 2018;
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2018-01, concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens et des services de la municipalité;
- Heures de travail coordonnatrice du 100<sup>e</sup> et coordonnatrice adjointe;
- Dépôt d'une correspondance de la municipalité d'Authier-Nord;
- TECQ 2014-2018;
- Dépôt d'une correspondance du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- Colloque de zone du 20 et 21 septembre prochain;
- Dossier C.F.N.O.;
- Frais à facturer au comité du 100<sup>e</sup>;
- SPCA d'Abitibi-Ouest;
- Articles promotionnels du comité du 100<sup>e</sup> anniversaire;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Suivi sur les travaux à effectuer :
  - Réparation et asphaltage de la cour du Centre communautaire;
  - Travaux à réaliser grâce au PARRMM;
  - Appel d'offre 2018-05: Reprofilage et mise en forme de fossés;
  - Asphalte froide à faire;
  - Fossé du chemin des Sables;
- Pont P00170 – Correspondance du Ministère des transports;

HYGIÈNE DU MILIEU

- Adoption de l'appel d'offre 2018-04 – concernant des travaux de recherche en eau souterraine;

LOISIRS

URBANISME

- Modification au plan d'urbanisme de la municipalité d'Authier et des règlements d'urbanisme;

PAROLE AU MAIRE;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

VARIA :

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADMINISTRATION ET FINANCES :**

No-93-20-08-18

**Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 10 juillet 2018 :**

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

**Adopté**

No-94-20-08-18

**Adoption des comptes :**

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant 54,237.60 \$ pour le mois de juillet 2018 ainsi que les salaires pour la période de juillet 2018 pour un montant de 7,397.43 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

**Adopté**

**Élection partielle 2018:**

Suite au départ de Monsieur Alain Boucher, conseiller au siège numéro 2, une élection partielle sera déclenchée du 21 au 31 août prochain pour les mises en candidatures et s'il y a élection, cette dernière sera le 30 septembre suivant.

**Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2018-01, concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens et des services de la municipalité:**

L'avis de motion concernant le règlement portant sur la tarification pour la fourniture et l'utilisation des biens et des services de la municipalité est déposé par Madame Angèle Auger.

**Heure de travail de la coordonnatrice du 100<sup>e</sup> et coordonnatrice adjointe:**

Madame Barbe fit un compte rendu des heures de travail de la coordonnatrice et de son adjointe, en résumé, les heures sont dépassées par rapport à la subvention accordée, donc le calcul des heures précises sera effectué.

**Dépôt d'une correspondance de la municipalité d'Authier-Nord:**

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant de la municipalité d'Authier-Nord. Il y est question de remerciements au sujet des festivités du 100<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité.

**TECQ 2014-2018:**

Madame Rachel Barbe informe le conseil que les modalités de la TECQ 2014-2018 ont été révisées afin d'accorder une année supplémentaire aux municipalités pour compléter les travaux prévus à leur programmation, soit jusqu'au 31 décembre 2019.

**Dépôt d'une correspondance du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire:**

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Il y est question d'un versement de 8,563.00\$ en paiement de la mesure financière visant à compenser les municipalités ayant sur leur territoire, des terres publiques non assujetties à la compensation tenant lieu de taxes pour l'année 2018.

No-95-20-08-18

**Colloque de zone du 20 et 21 septembre prochain:**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyer par Madame Cindy Demers, d'autoriser Madame Rachel Barbe à procéder à son inscription pour le colloque de zone de septembre prochain au montant de 230.00\$.

**Adopté**

**Dossier C.F.N.O.:**

Des informations seront prises puisque des décisions seront à prendre bientôt.

**Frais à facturer au comité du 100<sup>e</sup>:**

Madame Rachel Barbe va effectuer le calcul pour déterminer le montant des frais et suite au calcul, une décision sera à prendre à la réunion de septembre à savoir, si la municipalité facture lesdits frais au comité du 100<sup>e</sup> ou bien, si ces derniers sont absorbés en tant que subvention par la municipalité.

**SPCA d'Abitibi-Ouest:**

Le conseil est fortement intéressé à se joindre à l'organisme et advenant le cas, le règlement municipal devra être modifié et ajusté à celui de La Sarre.

**Articles promotionnels du comité du 100<sup>e</sup> anniversaire:**

Monsieur Yvon Gagné, membre du comité du 100<sup>e</sup>, mentionne que lorsque ce dernier va avoir fermé son compte bancaire, une décision sera prise à savoir si les sommes recueillies lors de la vente des articles promotionnels vont aller à la municipalité.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL**

**VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

**Suivi sur les travaux à effectuer :**

- **Réparation et asphaltage de la cour du Centre communautaire:**  
Nous sommes dans l'attente d'une soumission de l'entreprise Asphaltage Théo Paquette Inc. et un devis devra être fait pour septembre.
- **Travaux à réaliser grâce au PARRMM:**  
Il fut convenu que du rechargement sera à prévoir sur le chemin des Pionniers. Un devis sera fait pour septembre à cet effet.
- **Appel d'offre 2018-05: Reprofilage et mise en forme de fossés;**  
Ce dernier sera travaillé et présenté à la réunion de septembre.
- **Asphalte froide à faire:**  
Monsieur Gilles Bergeron sera approché pour effectuer les travaux.
- **Fossé du chemin des Sables:**  
Des informations seront prises auprès de l'entreprise Travaux Mécanisés Marcel Moreau pour le coût des travaux et sa disponibilité.

### **Pont P00170 – Correspondance du Ministère des transports:**

Monsieur Richard Coulombe va s'informer des exigences du MTQ afin d'effectuer les réfections nécessaires.

### **HYGIÈNE DU MILIEU**

No-96-20-08-18

### **Adoption de l'appel d'offre 2018-04 concernant des travaux de recherche en eau souterraine :**

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers, de poursuivre dans le projet de recherche en eau souterraine. Une offre de soumission sera donc distribuée à trois firmes spécialisées dans le domaine concerné.

**Adopté**

### **LOISIRS**

### **URBANISME**

### **Modification au plan d'urbanisme de la municipalité d'Authier et des règlements d'urbanisme:**

Des informations seront prises auprès de la MRC afin de savoir si la municipalité peut bénéficier d'une aide possible pour travailler sur le dossier de modification du plan d'urbanisme.

**PAROLE AU MAIRE;**

**PÉRIODE DE QUESTIONS;**

Madame Claudette Genesse dépose au conseil, une demande signée par les résidents du chemin des Sables, au sujet de la réfection de l'asphalte. Cette demande est accompagnée d'une résolution qui va comme suit:

No-97-20-08-18

### **Résolution pour la réfection de l'asphalte du chemin des Sables:**

Il est proposé par Monsieur Richard Coulombe et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, que notre municipalité demande au Ministère des Transports du Québec, la réfection de l'asphalte du chemin des Sables et qui s'étend sur une longueur d'environ 3,600 pi. Considérant le fait que ce chemin est achalandé par les camions qui transportent les matières pour la réfection des routes. Ce bout de chemin couvre les frontons des lots des résidences, à partir de la route d'Authier / d'Authier-Nord vers le banc de gravier côté Est dont le Ministère possède des réserves.

Les travaux concernent un recouvrement de bitume pour réparer les ornières, les fissures et les trous. Ces réparations pourraient être faites par le Ministère des Transports dont on prévoit encore beaucoup de transport sur ce chemin pour plusieurs années.

**Adopté**

### **SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;**

**Service des Loisirs** :   ▪   Rien

**Comité Jeunesse**    :   ▪   Rien

**O.M.H.**                :   ▪   Rien

**Comité Bellefeuille** :   ▪   Rien

**M.R.C.**                :   ▪   Rien

**Régie des déchets**  :   ▪   Rien

**École du Rang 2**     :   ▪   Rien

Âge d'Or : ▪ Rien

Régie des incendies : ▪ Rien

Comité du 100e : ▪ Rien

**VARIA:**

**Party de Noël:**

La possibilité de faire ce dernier en novembre au Café Elkoza fut soulevé, décision à venir à la prochaine réunion.

**Redevances:**

Monsieur Richard Coulombe demande de s'assurer que les redevances dues nous soient bien versées.

**Changement de nom du chemin Pionniers (secteur Richard Coulombe):**

Monsieur Richard Coulombe s'informe du délai pour faire la modification du nom du chemin Pionniers qui se situe près du chemin de la Source. Madame Rachel Barbe informe Monsieur Coulombe que Madame Nathalie Ayotte, son adjointe, se penchera sur le dossier sous peu.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 21h00.

\_\_\_\_\_  
Marcel Cloutier, maire

\_\_\_\_\_  
Rachel Barbe, sec.-très.,